

Communiqué du conseil des ministres **du**
mercredi 13 juillet 2022 CM N°2022-30/SGG

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

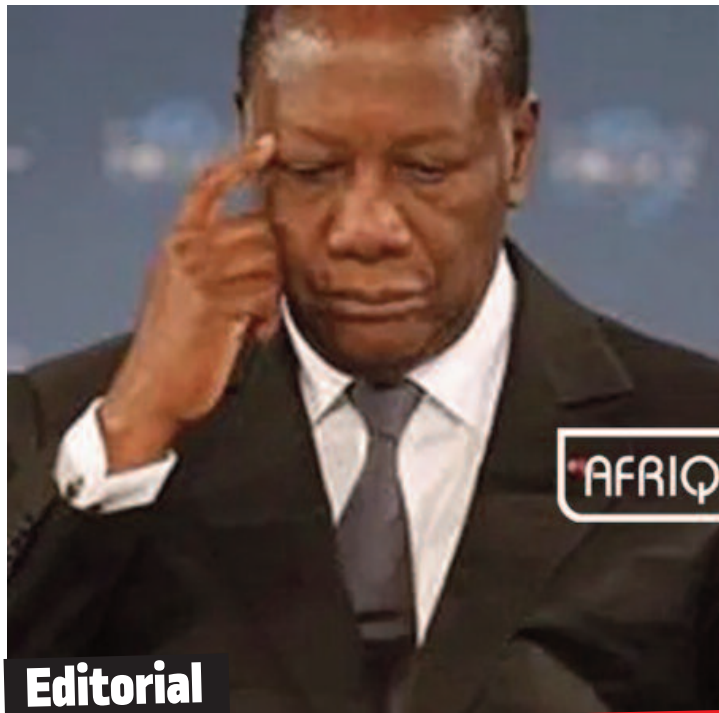
JEUDI 14 JUILLET 2022

1138

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



AFRIQUE +

Editorial

Mali - Côte d'Ivoire : L'ardente obligation de solution amiable



Réforme du système de santé : Le 1er Hôpital de District en Commune IV



Reprise du trafic ferroviaire au Mali : Un grand ouf de soulagement !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

13 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

598

Nouveaux cas confirmés

03

Nouveaux guéris

08

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

532 182 Vaccinations incomplètes

1 436 218 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 195

Guéris

30 363

Décès

737

dont 17 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.15



P.21



P.26



/ Une /

Editorial : Mali - Côte d'Ivoire : L'ardente obligation de solution amiable

P.6

/ Brèves /

Mali : La BCEAO annonce la levée des sanctions économiques et financières imposées au pays

P.13

Daoudabougou : Des violeurs en cavale

P.13

GOMA-COURA : Visite du colonel Cissé à Birikiwèrè

P.13

Traitement des maladies animales et zoonoses : La CEDEAO dotée bientôt d'un fonds d'urgence

P.14

Sénégal : Un cireur tué par son collègue, pour un plat de viande à THIÈS

P.14

Coopération militaire : Le ministre de la défense ougandais reçu par son homologue malien

P.15

Primature : Une délégation du bloc pour le redressement et le développement (BRDM), reçue par le chef de l'exécutif

P.15

/ Actualité /

Reprise du trafic ferroviaire au Mali : Un grand ouf de soulagement !

P.17

Réforme du système de santé : Le 1er Hôpital de District en Commune IV

P.19

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 13 juillet 2022 CM N°2022-30/SG620

Drame de migrants à Mellilia : Le récit des événements, rabat déplore une tragédie

P.21

« L'art du protocole » de Mathias Diarra : Un ouvrage didactique pour guider les nouvelles générations

P.24

/ Politique /

Réformes politiques et électorales : L'Observatoire renforce la capacité des hommes de médias

P.26

Levée des sanctions : Il faut mettre les bouchées doubles pour se remettre de leurs conséquences

P.28

Levée de l'Embargo : Et après ?

P.29

/ Culture & société /

Protection des biens culturels : Des propositions d'amendements soumises au CNT par le CICR sur le projet de loi fixant le régime de la protection du patrimoine culturel

P.31

/ International /

RCI : Le Chef de l'Etat a eu un entretien avec l'ancien Président du Bénin, Yayi BONI

P.32

PDCI-RDA / 194^e Session du Secrétariat exécutif : Voici les sujets débattus, ce mardi 12 juillet 2022

P.33

/ Sport /

Radiation des joueurs de basket : La fédération a-t-elle mis le doigt dans l'engrenage ?

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Malikilé

VOTRE QUOTIDIEN NUMERIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

BONNE FÊTE DE **TABASKI** 2022



La Direction et l'ensemble du personnel de MALIKILE, votre journal numérique souhaitent à toute la communauté musulmane du Mali et du monde une bonne Fête de Tabaski.

www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Editorial

Mali - Côte d'Ivoire : L'ardente obligation de solution amiable

Les sujets de friction entre le Mali et la Côte d'Ivoire sont aussi longs que le cours du fleuve Niger. Aujourd'hui beaucoup de points opposent ces deux pays que la géographie, la sociologie et l'histoire ont fait si proches. Mais aussi et surtout un futur et un destin inextricablement liés. D'abord la géographie qui fait des deux états des voisins qui partagent plus d'un demi-millier de kilomètres de frontières, que l'ancien président du Mali, Alpha Oumar Konaré, appelait les pays-frontières. Or, on ne change pas la géographie. Et n'eût été la balkanisation de l'Afrique voulue par les puissances coloniales, ces deux pays auraient pu n'en faire qu'un aujourd'hui. Ensuite la sociologie qui fait vivre, à cheval entre les deux pays, les mêmes familles et ethnies, pétries des mêmes valeurs et coutumes, et entretenant des liens de mariage séculaires. Ces populations ne font aucune

distinction entre le Mali et la Côte d'Ivoire. Faisons l'économie des grands empires qui englobaient les deux entités et venons-en aux luttes communes pour l'accession à la souveraineté internationale menées par les mêmes partis politiques dont le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) avec ses sections territoriales qu'étaient le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et l'Union Soudanaise qui, d'ailleurs, continuent à exister aujourd'hui. Cependant, force est de reconnaître que ce bloc s'est vite fissuré dès après les indépendances notamment entre les présidents Modibo Keita et Félix Houphouët Boigny dont les options idéologiques, politiques et économiques se sont avérées irréconciliables. Plus proche de nous, depuis la chute du régime de Ibrahim Boubacar Keita, rien ne va plus entre le Mali et la Côte d'Ivoire devenue terre d'élection pour le fumeux « fiston natio-



nal », le fils aîné de IBK, Karim. Et aussi une « terre de déstabilisation » pour Boubou Cissé, le dernier Premier ministre du même IBK. Les sanctions de la CEDEAO contre le Mali prises par la CEDEAO sont, au Mali, très largement imputées à Alassane Dramane Ouattara dont le comportement discourtois, à l'égard d'une délégation officielle malienne conduite par le ministre des Affaires étrangères a fini de transformer les soupçons des Maliens en l'encontre du voisin ivoirien en certitude.

L'épisode des « militaires » ou « mercenaires » arrêtés au Mali intervient dans ce contexte difficile. Les arguments des uns et les contre-arguments des autres étant suffisamment entendus, la vraie question demeure celle-ci : la Côte d'Ivoire et le Mali se feront-ils la guerre ? Peuvent-ils s'offrir ce luxe au regard des défis sécuritaires communs, des enjeux économiques et sanitaires, du brassage extrêmement poussé des populations et de leur appartenance commune à l'UEMOA et à la CEDEAO ? Mettront-ils en péril leur communauté de destin ? A quoi servirait alors la présidence de Macky Sall à l'Union africaine qui va réconcilier les Rwandais et Congolais alors les case de ses voisins fument ?

Il faut mettre balle à terre : en Afrique les grands-parents et les petits fils ont de relations particulières. Ils se chérissent particulièrement et ne se refusent rien. Malgré des chicanes interminables.

Assimi Goita et Alassane Dramane Ouattara doivent s'en souvenir. Et s'en inspirer !

■ Moctar SOW



Jeune Afrique



En réponse à une communication de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) annonçant la suspension de sa collaboration avec Le Coq Sportif, l'équipementier s'est adressé à Samuel Eto'o sur un ton plutôt menaçant.



L'ESSOR



Le premier tour de la 12^e CAN féminine s'est achevé dimanche au Maroc. La lutte s'annonce très serrée en quarts de finale pour décrocher les quatre billets pour la Coupe du monde 2023 et pour mettre fin au règne des Super Falcons nigérianes sacrées 9 fois en 11 éditions



Mali Actu



Mobile Money Congo S.A. est désormais habilitée à fournir des services de paiement tels que : transferts & retraits d'argent, achats de crédits & forfaits téléphoniques, paiements de factures, de salaires, d'impôts & taxes, collectes et remontées de fonds et la réception de transferts provenant de l'international.

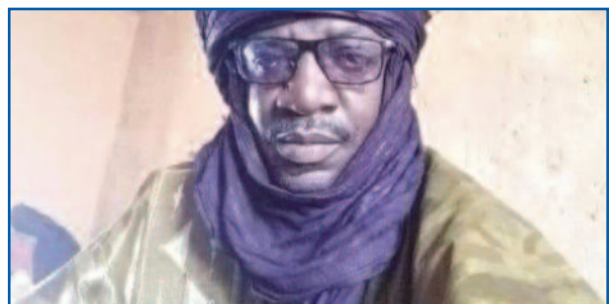


Ce lundi, on connaît les noms des dix joueurs nommés pour le titre de joueur de l'année aux CAF Awards.

Le 17 octobre prochain, nous connaissons l'identité du Ballon d'Or 2022. Vainqueur de la Liga et de la Ligue des Champions, Karim Benzema est le grand favori. Mohamed Salah et Sadio Mané, fraîchement transféré au Bayern Munich, sont ses principaux concurrents après la belle saison de Liverpool. Si le trophée semble promis au Français, l'Égyptien et le Sénégalais ont plus de chances de remporter le titre de joueur de l'année lors des CAF Awards.



Enlevé le 7 février 2022 dans la commune de Temera (cercle de Bourem), l'animateur de radio Houzeïfa Algabassa été libéré le 5 juillet 2022. Les conditions de sa libération restent encore inconnues mais l'animateur de radio a regagné sa famille 4 jours avant la fête de la Tabaski. Enlevé le 7 février 2022 dans le cercle de Bourem (région de Gao) par des hommes armés non identifiés, Houzeïfa Algabassa a passé 5 mois de captivité.



Primature du Mali



Le Premier Ministre, Choguel Kokalla Maïga, inaugure le nouvel hôpital du District.

Le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga a, au nom du Président de la Transition, S.E. le Colonel Assimi Goïta, présidé le mardi 13 juillet 2022, la cérémonie d'inauguration des travaux de transformation du Centre de Santé de Référence (CSREF) de la Commune IV en hôpital du District.

Le montant total des travaux s'élève à un milliard trois cent neuf millions deux cent soixante quinze mille trois cent soixante dix sept (1 309 275 377) francs CFA TTC, tandis que le montant total des équipements pour la transformation du CSREF en hôpital du district, s'élève à un milliard neuf cent dix huit millions quatre cent trente

deux mille cinq cent (1 918 432 509) francs TTC.
 Dans son allocution, le Chef du Gouvernement, a rappelé que « cette inauguration représente pour l'Etat la réalisation d'une ambition: celle d'une politique de santé publique qui soit au service de tous, un service de santé qui ne trie pas selon les moyens des patients, encore moins selon leur lieu de résidence».
 Choguel Kokalla Maïga, a tenu à remercier tous ceux qui se sont engagés pour faire en sorte que cette réalisation puisse voir le jour notamment les autorités politiques, administratives, coutumières, religieuses et de la société civile de la commune.
 CCRP /Primature.



■ Actu Burkina



Les Etalons dames ont terminé leurs course dès la phase de groupes à CAN féminine. les filles de Pascal Sawadogo ont regagné Ouagadougou dans la nuit de mardi à mercredi à 1h45 TU et accueillies par une délégation fédérale conduite par son Président Lazare Banssé. Pour sa première participation, le Burkina Faso a terminé 3e de son groupe avec deux défaites 0-1 respectivement contre le Maroc et le Sénégal et un nul 2-2 face à l'Ouganda lors de la dernière journée. Actuburkina.net

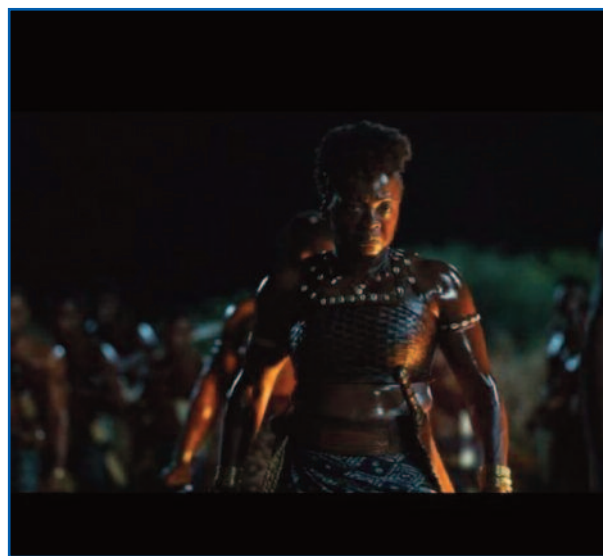


■ Antillais Be Like



* Moment cinéma *
 Viola DAVIS est encore à l'honneur dans ce film qui retrace la lutte acharnée des guerrières Afri-

caines Amazones du royaume du Dahomey contre les colons Français!
 Pour ceux qui ne l'aurait pas compris...ceci n'est pas une fiction mais une réalité car ces femmes Guerrières ont existé
 Une bonne claque au visage de tous ceux qui ne cessent de croire que l'Afrique a « vendu » ses enfants sans se battre ou faire opposition à la traite transatlantique !
 Il faut savoir que ce Royaume Ouest Africain (actuellement Bénin) était le plus puissant entre le 18 ème et le 19 ème siècle !
 #LeSavoirEstUneArme
 #LAliénationUneTorture
 #TheWomanKing
 (Antillais Be Like)

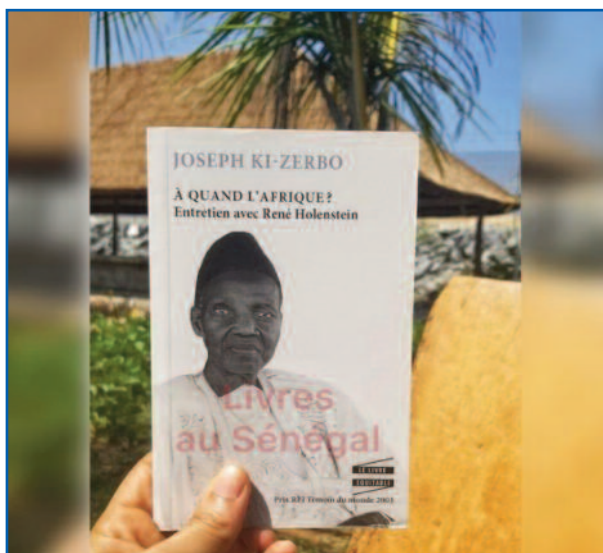


■ Livres AU Sénégal



Pour un Burkinabè qui eut vraiment connaître l'histoire de son pays, c'est important de lire le Professeur Joseph Ki-Zerbo
 Quand on présente Joseph Ki-Zerbo beaucoup de gens aiment dire oui je l'ai lu, pourtant ils ne l'ont pas fait.
 Sinon normalement si on a lu JKZ, y'a certains débats qu'on peut éviter, parce qu'il a suffisamment parlé de la société burkinabè.
 Ou alors sauf si tu me dis que JKZ ne dit pas la vérité.
 C'est pourtant un éminent Professeur apprécié partout en Afrique et dans le monde entier avec des méthodes de travail très rigoureuses avec une certaine rigueur scientifique.
 Dans cet ouvrage il a expliqué c'est quoi un Silmimoaga
 Il a parlé de l'organisation de plusieurs peuples burkinabè
 Il a beaucoup parlé de l'organisation de la société Moaga de la résistance qu'ont menée certains chefs à Ouagadougou à l'arrivée du colon.....
 Il a expliqué comment certains peuples se sont inféodés aux Mossi et se sont "mossisés"

La résistance dans le Boucle du Mouhoun et en pays Lobi...
Bref c'est le béaba pour comprendre l'histoire du Burkina Faso.
Pour ceux qui ne l'ont pas encore, cherchez à vous en procurer, c'est
trop riche d'enseignements, vous serez édifiés sur beaucoup de points
concernant l'Histoire de notre pays et celle de l'Afrique.
#livresausenegal



■ Issa Kaba



LA MORT DU NUMÉRO 22 KITA-BAMAKO-KITA :

Chaque matin, quand il sifflait à 5h, ma ville se réveillait. Les femmes comprenaient que c'était l'heure pour préparer le petit-déjeuner. Les élèves en classes d'examen prenaient leurs cahiers pour une dernière révision, les cultivateurs, ouvriers, éleveurs, les vendeurs de beignets, les sportifs tous se levaient. Kita «trainni» était notre ami, notre muezzin.

De Kita à Bamako, il prenait à peu près 5 mn dans les gares au nombre de 7: Badinko- Sebekoro-Kassaro- Nafadji-Neguela-Dio-Kati. Entre chacune de ces gares, il y avait au moins 3 villages qu'on appelait ALTOU (haltes) où Marimba Soucko, son nom prenait au moins une minute. À chaque arrêt, on entendait «N' Gôyô be yan deh, charbon filè deh, Diouka, Tomati, Tika, Nônô kènè, Fènè, Guéssé, Kangaliba, Bembé, Froufrou, Zaban, Frontôbani, Chj, Dji...». Bref, tout ce que vous pouvez imaginer était vendu au passage de ce train acheté et acheminé souvent jusqu'en Europe.

Ce train-là, faisait vivre des millions de Maliens, donnait une chance aux enfants des villages où il n'y avait pas d'école d'être instruits, permettait aux femmes de s'épanouir économiquement, aux jeunes de rester dans des villages. Ce train-là faisait du bien au Mali. Le Kita train mettait souvent 6 heures pour relier Kita-Bamako distant seulement de 186 km, car il avait plusieurs autres missions non moins importantes à assurer. Il a tissé des liens d'amitié et de mariage entre des villes et villages. Il était courageux, patient, costaud,

souriant, dynamique. Il était FORT.

La nuit, son retour de Bamako vers 21 heures signifiait aux enfants, que nous étions, qu'il était l'heure d'aller se coucher, aux chefs de familles qu'il fallait quitter "le GRIN" car à l'époque, on se couchait tôt. Kita «Trainni», avec sa mort, ce sont des villages entiers qui ont disparu ; ce sont des filles de mon cercle qui n'ont plus de sources de revenus, qui sont devenues prostituées, ce sont des bras valides de ma ville qui l'ont désertée, c'est notre ville qui est «morte». Des villages comme DIALAYA- TOUMOUMBA-Dialakoni-Sangareboucou-Bangassibougou-Kouleko-Djinni, etc. te pleurent. SVP, rendez-nous notre train «Marimba Soucko».

BRINGBACK OUR KITATRAIN

Djime Badjimé Kante



■ Ministère de la Santé et du Développement Social



Renforcement des structures de santé au Mali :

Le PM inaugure le 1er Hôpital de District en Commune IV

Le coût total est estimé à près de 4 milliards de FCFA sur le budget national. C'était en présence du Conseiller spécial du Président de la Transition en charge de la Santé, de plusieurs membres du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

La transformation du centre de santé de référence de la Commune IV en hôpital de district se résume en l'amélioration de l'ancienne structure. Pour ce cas-ci, cette nouvelle structure a été dotée de :

- un bâtiment (R+2) dédié à la pédiatrie au laboratoire et aux consultations de médecine et d'hospitalisation ;
- la mise à niveau du bloc opératoire, de la maternité et de son extension ;
- la rénovation du bloc de gynéco-obstétrique et son extension en hospitalisation ;
- la réorganisation et l'extension du bureau des entrées;
- la construction d'une buanderie ;
- la rénovation de la morgue ;
- la construction d'une cantine moderne, d'une aire de culte, d'un hangar pour vaccination ;
- l'installation d'un réseau de fluides médicaux avec local ;
- l'aménagement de la cour, la réorganisation du circuit intérieur et la réalisation d'un forage équipé. D'autres innovations sont introduites

dans la réalisation notamment les revêtements souples au bloc opératoire ; les passerelles de liaison entre les différents bâtiments ; l'éclairage solaire ; la double climatisation dans les salles d'opération ; la conception moderne des salles avec éclairage naturel ; l'augmentation des salles de consultation ; et l'augmentation du nombre de salles d'opération ultramodernes. L'hôpital de district de la Commune IV comprend 90 lits répartis entre les blocs.

En procédant à l'inauguration de ce joyau architectural, le Premier Ministre le Dr Choguel Kokalla MAIGA a transmis à l'assistance et à tous les Maliens les salutations du Président de la Transition chef de l'Etat le colonel Assimi GOITA pour la patience observée durant la période des sanctions illégales infligées au pays de l'Empereur Soudiata KEITA. « Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système de santé au Mali. Elle est également partie intégrante de la réponse du Gouvernement au besoin de renforcement des capacités des structures de santé, d'amélioration des conditions du travail socio-sanitaire, gages de l'offre d'un service public de santé de qualité ». L'hôpital du district répond ainsi au souci du Président de la Transition qui consiste à soigner chaque Malien au Mali. Le montant global des travaux s'élève à : Un milliard trois cent neuf millions deux cent soixante-quinze mille trois cent soixante-dix-sept (1.309.275.377) FCFA.

Quant au montant total des équipements il est estimé à : un milliard neuf cent dix-huit millions quatre cent trente-deux mille cinq cent (1.918.432.500) FCFA. Pour le maire de la commune IV Adama BERETE et le coordinateur des chefs des 08 quartiers de cette circonscription Bakary TABOURE, l'hôpital de district est la bienvenue dans leur commune car il permettra de diminuer les évacuations vers les grands hôpitaux et de soulager la population. Ces deux personnalités promettent de s'impliquer dans l'entretien et la gestion de cette structure.

CCOM/MSDS



Kati 24



COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE DU MALI EN CÔTE D'IVOIRE RELATIF AUX DÉCLARATIONS D'UN PRÉTENDU MÉDECIN, MEMBRE FICTIF DE L'AMBASSADE.



Herodote.net



6 juillet 1809 : Napoléon victorieux de justesse à Wagram

Au petit matin, les Autrichiens, qui ont la surprise d'être pris à revers par les troupes de Napoléon, limitent leurs pertes en décidant de se replier vers le village de Wagram. Il faut absolument les prendre de vitesse...

bit.ly/3yGUYAa



NIANG TV



#Mali_Music : l'artiste l'international malien Sidiki Diabaté parle

En tant que fils biologique du Mali et adoptif de la Côte d'Ivoire, je suis l'exemple palpable qui montre à quel point le

Mali et la Côte d'Ivoire sont deux pays frères.

J'appelle donc au sens de responsabilité de nos différentes autorités à privilégier le dialogue.

Nos deux pays ont une longue histoire commune, vous vous devez de consolider ces liens historiques en continuant de nouer des rapports de bon voisinage harmonieux, fondés sur l'amour, le dialogue, la confiance, la tolérance et le respect mutuel, car ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise.

Vive la paix et la fraternité entre nos deux pays Sidiki Diabaté



Larmes des pauvres™

Rumeurs/réalité Ce mercredi 13/07 tous les passagers détenteurs de la carte d'identité nationale #Mali-ennes en partance en Côte d'Ivoire ont été reconduits à la frontière au niveau de #Zegoua. Est-ce le début d'une escalade ?

#Mali Affaire des 49 soldats ivoiriens Le porte-parole du gouvernement ivoirien : "il ne faut pas banaliser la parole de l'Etat ivoirien, cela est inacceptable (...) le Mali est dirigé par des forces spéciales, ils savent comment on reverse un régime.



Abdoul MBAYE



Quelque puisse être la déception subie au moment des confections des listes de candidats par les mandataires des coalitions, l'objectif doit rester de renforcer la présence de représentants de l'opposition au sein de l'assemblée nationale. Réglons nos comptes après le 31 juillet.

Samba Gassama General



Le porte parole du gouvernement ivoirien vient de s'adresser à la presse mais il n'a rien dit hein. Il y a une différence entre j'ai parlé et j'ai dit quelque chose.

Alwihda Info



Urgent - Mahamat Idriss Deby : « Ce n'est pas un sénateur qui ne sait même pas placer le #Tchad sur une carte qui va nous orienter et dire quoi faire de notre pays »

Translate Tweet



Il y a 4 mois, le pré-dialogue de Doha s'ouvrait avec une cinquantaine de mouvements politico-militaires tchadiens.

Les parties ne sont toujours pas parvenues à un accord jusqu'à ce jour. #Tchad





Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIEURIE** et de **MANAGER**

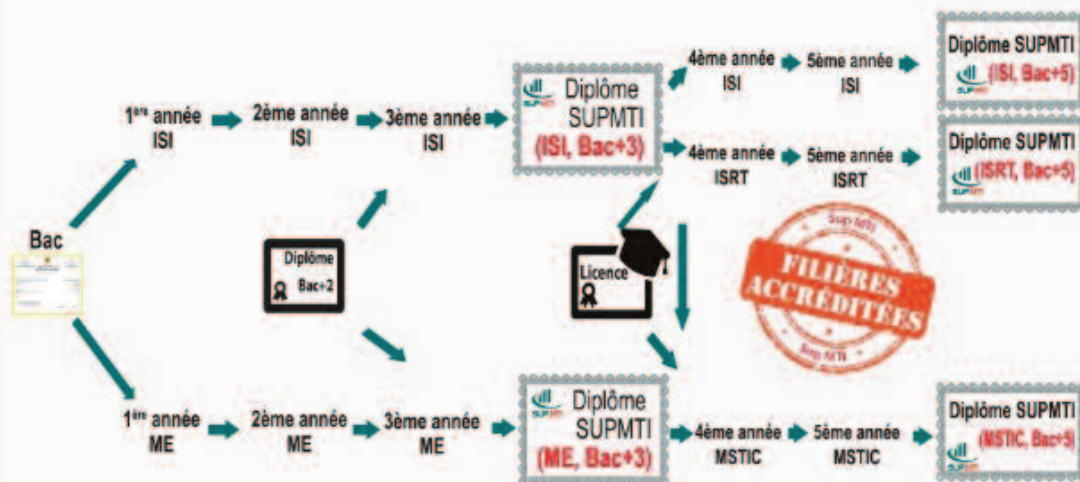
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIEURIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Mali : La BCEAO annonce la levée des sanctions économiques et financières imposées au pays



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a annoncé, mardi, la levée des sanctions économiques et financières prises à l'encontre du Mali à l'issue de la Conférence des chefs d'États et de gouvernements de l'UEMOA en date du 9 janvier 2022. C'est ce qui ressort d'un communiqué de l'institution financière publiée ce mardi 12 juillet quelques jours après la levée des sanctions économiques ainsi que l'ouverture des frontières terrestres et aériennes annoncée par les Chefs d'États de la CEDEAO. « Nous avons l'honneur de vous informer de la mise en œuvre de la décision relative à la levée des sanctions économiques et financières prises à l'encontre du Mali par les instances communautaires » a déclaré Jacques Gnelbin Ningou Hlyh dans un communiqué. Le 24 mars dernier, la Cour de justice de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) avait ordonné, dans un communiqué, la suspension des sanctions économiques imposées au Mali par des chefs d'États et de gouvernements de l'UEMOA en date du 9 janvier 2022. Après que le gouvernement du Mali par le biais d'un collectif de six avocats, avait saisi, en février dernier, la Cour de justice de l'UEMOA de deux recours, contre les décisions issues de la Conférence des chefs d'États et de gouvernements de l'UEMOA en date du 9 janvier 2022, portant sanctions contre l'État du Mali, a annoncé Moustapha S.M Cissé, avocat au Barreau du Mali. Une décision qui n'avait pas été respectée jusque là par les Chefs d'États et de gouvernements de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

AA/Bamako/Amarana Maiga

GOMA-COURA : Visite du colonel Cissé à Birikiwèrè

Le commandant de la région militaire N°2 et commandant du secteur 5 de l'opération Maliko, le Colonel Youssouf Oumar Cissé s'est rendu dans la journée du lundi 11 juillet 2022 à Birikiwèrè, sur le site d'installations des unités assurant la sécurité des travaux de bitumage de la route Goma-Coura-Nampala-Léré, après avoir supervisé la passation de consignes au 22ème régiment d'Alatona. Les travaux de ce tronçon avaient été arrêtés à cause de la situation

Daoudabougou : Des violeurs en cavale



Les faits se sont produits, le dimanche 3 juillet, aux environs de 9 heures, quand une fillette a été entraînée dans une maison en chantier par son bourreau au motif de lui offrir de l'argent pour acheter des bonbons. Sur le coup, le délinquant a abusé de la fille. Ce sont ainsi les cris de la victime, qui ont alerté des jeunes de passage. Malheureusement, le jeune homme a pu s'échapper, laissant la fillette à son sort. Cette dernière a été transportée d'urgence au CSCOM de Sogoniko pour des soins.

Les témoignages font état de trois cas de viols dans le quartier, dont les auteurs sont toujours en cavale. Face à la situation qui a suscité une psychose au sein des familles, la police est mobilisée pour mettre hors d'état de nuire les auteurs de ce crime puni par le Code pénal malien, dans son article 226.

Source : L'INDEPENDANT



sécuritaire. Mais, depuis 3 mois, les travaux de la route d'intérêt national et international ont repris. Cette route lie le Mali à la Mauritanie et à d'autres villes du Nord. La visite du site a permis au premier responsable de la sécurité de la région militaire de Ségou de constater aussi la reprise des activités quotidiennes (pêche, travaux champêtres) par les populations. Le Colonel Cissé a encouragé ses hommes à poursuivre leurs missions, à la suite d'une inspection du poste de sécurité et d'échanges avec ceux-ci.

Source : Forces Armées Maliennes

Traitement des maladies animales et zoonoses : La CEDEAO dotée bientôt d'un fonds d'urgence



Deux règlements dont l'un portant création d'un fonds d'urgence régional dédié à la prévention et au contrôle des maladies animales transfrontalières et des zoonoses dans la région ont été adoptés à la fin des travaux de la réunion ministérielle de haut niveau du Comité Technique Spécialisé de l'Alimentation et de l'Agriculture de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), tenue du 27 au 28 septembre 2021 à Abidjan-Plateau (Côte d'Ivoire).

Selon M. Sékou Sangaré, commissaire en charge de l'agriculture et de l'environnement de la CEDEAO, ces deux règlements adoptés sont relatifs d'une part au mécanisme régional pour la prévention et le contrôle des maladies animales transfrontalières et des zoonoses en Afrique de l'ouest et d'autre part à la création d'un guichet au sein du Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation (FRAA), déjà logé à la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO.

Cinq d'autres documents soumis aux experts et ministres des pays membres suite à la 7e réunion technique des réseaux en santé animale qui s'est achevée le samedi 25 septembre à Abidjan ont été également validés aux cours des travaux. À en croire le rapporteur général, ces documents portent sur la Stratégie de la santé animale et le bien-être animal, la Stratégie d'éradication et de prévention de la Peste des petits ruminants (PPR) à l'horizon 2030, la Stratégie d'identification et de traçabilité du bétail de la CEDEAO (ECOLITS) et la Stratégie sur le contrôle des trypanosomiasés animales et des maladies transmises par les tiques.

Pour une efficacité dans réalisation des différents plans adoptés, les ministres des pays membres ont suggéré une synergie d'action entre aux niveaux régional et national. À en croire les intervenants, la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation s'avère être nécessaire pour l'application des décisions. Ils ont par ailleurs affirmé leur adhésion à l'initiative d'interdiction de maltraitance des animaux en général et de l'abattage des ânes en particulier.

Ouverte par le ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, cette Réunion s'est déroulée à Noom Hôtel, à Abidjan Plateau, sous la présidence du ministre délégué de l'Agriculture et de l'Alimentation du Ghana, Tufeiru Mohammed Hardi. Douze pays sur les 15 de la CEDEAO y ont participé en présentiel ainsi que des représentants

Sénégal : Un cireur tué par son collègue, pour un plat de viande à THIÈS



La « fête du mouton » a viré au drame, à Thiès. Un cireur a poignardé à mort son collègue, le jour de la Tabaski, au quartier Bambara, selon des informations exclusives de Seneweb. Tout est parti d'une dispute autour de la viande cuite. Détails !

Un crime odieux plonge le quartier Bambara de Thiès dans la tristesse et la consternation, depuis dimanche dernier. Amadou Diallo, âgé de 21 ans, a essuyé trois coups de couteau au niveau de son abdomen. Il a rendu l'âme sur le coup, selon des informations exclusives de Seneweb. Son présumé meurtrier, A. Ndiaye, a été interpellé par les éléments du commissariat central de Thiès puis placé en garde à vue.

Le film du crime raconté sur Pv

Originaires du Fouta, Amadou Diallo et M. Ndiaye étaient venus à Thiès pour exercer le métier de cireur de chaussures. Mais le premier nommé ne va jamais revoir les siens en vie.

En effet, le jour de la Tabaski, Amadou Diallo était dans sa chambre en train de déjeuner avec ses amis. Son collègue cireur, M. Ndiaye, a débarqué sur les lieux. Ivre comme un Polonais, il a renversé le plat de viande par terre, d'après des confidences faites à Seneweb.

Irrité, Amadou Diallo a dénoncé les agissements de son collègue, en état d'ébriété. Non content des reproches, le « perturbateur » a planté trois coups de couteau à Amadou Diallo au niveau de son abdomen.

Gisant dans une mare de sang dans sa chambre, la victime a succombé à ses blessures sur les lieux du crime. Ayant eu écho de ce drame, les jeunes du quartier Bambara se sont mobilisés pour lyncher le meurtrier. Mais le mis en cause s'est réfugié dans une chambre jusqu'à l'arrivée des policiers.

Les éléments du commissariat central de Thiès ont réussi à extirper M. Ndiaye, âgé de 26 ans, en dépit de la détermination des jeunes à lui faire sa fête. Poursuivi pour meurtre, le cireur M. Ndiaye est toujours sous le régime de la garde à vue dans les locaux de la police.

Source : L'INDEPENDANT

des institutions internationales et régionales, des partenaires techniques et au développement tels l'UA-BIRA, la FAO, l'OIE, l'USDA-APHIS, BROOKE WA.

Cyprien K. / Abidjan.net

Coopération militaire : Le ministre de la défense ougandais reçu par son homologue malien



Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara, a reçu, lundi 11 juillet, dans la salle de conférence de son département, son homologue Ougandais, Vincent Bamulangaki Ssempijja. Au cours de cette rencontre, le ministre Sadio Camara a mis un accent particulier sur la nature changeante de l'environnement sécuritaire mondial, avec l'augmentation des menaces complexes, qui obligent les pays à travailler ensemble pour renforcer leurs capacités respectives.

De son côté, le ministre Ougandais de la Défense, Vincent Bamulangaki Ssempijja, a remercié son homologue pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité accordés à sa délégation. Il a précisé que cette visite faisait suite à un engagement antérieur entre le gouvernement de la République du Mali et celui de la République sœur d'Ouganda. Avant de réitérer l'engagement du gouvernement Ougandais à fournir des opportunités de formation aux Forces Armées Maliennes dans différents domaines et a souhaité la signature prochaine d'un accord bilatéral de coopération militaire entre les deux pays.

Source : L'INDEPENDANT

Primature : Une délégation du bloc pour le redressement et le développement (BRDM), reçue par le chef de l'exécutif



Le premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, a reçu, le lundi 11 juillet 2022, une délégation du bloc pour le redressement et le développement (BRDM), conduite par son président, M. Oumar Koné. Les membres du BRDM, qui regroupe 48 partis politiques et une vingtaine d'association, par la voix de leur Président, ont exprimé leur soutien au Président de la Transition S.E. le Colonel Assimi Goïta, et au Chef du Gouvernement M. Choguel Kokalla Maïga, « nous souhaitons que vous meniez la suite de la Transition », ont-ils dit. Ils ont également félicité les Autorités de la Transition pour la montée en puissance des Forces Armées Maliennes (FAMA), qui engrangent d'excellents résultats sur le terrain et ont exprimé leur soutien à la politique mise en place par l'État dans la lutte contre l'insécurité. Le Premier ministre, a remercié ses hôtes pour leur soutien, et rappelé que le Gouvernement puise sa force du soutien des maliennes et des maliens. Choguel Kokalla Maïga, a également rappelé que les Assises Nationales de la Refondation, ont renforcé la légitimité des Autorités de la Transition. Le Chef du Gouvernement a annoncé l'ouverture d'une nouvelle page dans la Transition, conformément aux souhaits exprimés par Chef de l'État lors de son discours à la Nation du 8 juillet 2022, celle de la consolidation de l'unité nationale, et de l'union sacrée autour de l'essentiel. Le Premier ministre, a demandé aux membres du BRDM de contribuer à la réussite de la Transition, en faisant parvenir les messages des Autorités aux populations.

CCRP /Primature

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Reprise du trafic ferroviaire au Mali : Un grand ouf de soulagement !

Longtemps attendu par les maliens, le trafic ferroviaire est en passe de reprendre. Le train a commencé à siffler au Mali. Pour de bon ? Le top départ du premier essai blanc du train de transport voyageurs entre Bamako et Kayes, a été donné le mercredi 13 juillet 2022, par le ministre des Transports et des Infrastructures, Madame Dembélé Madina Sissoko. Cette action vise à redynamiser le secteur vital du transport au Mali. Un ouf de soulagement pour les amoureux du train.



La locomotive CC-2207, avec ses 7 voitures-voyageurs, a pris le départ à 8 heures 45 minutes à la Gare ferroviaire de Bamako à destination de Kayes (La Cité des Rails). Ce train d'essai est conduit par Alima Mariko. Il est important de préciser qu'elle est mécanicienne de son état.

Incontestablement fière de ce coup d'essai, le ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko, n'a pas oublié de saluer l'accompagnement du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, qui n'a jamais fait défaut tout au long de ce processus de relance du trafic ferroviaire au plan natio-

nal. Elle fera savoir que c'est grâce à l'engagement constant du Chef de l'Etat et au dévouement du Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, que les techniciens du secteur ferroviaire du Mali ont réparé entièrement deux locomotives et les voitures voyageurs pour assurer la liaison Bamako-Kayes par voie ferrée.

« **Prochainement le Mali va procéder à l'acquisition du complément des équipements mécaniques et outillages pour les travaux de voie, notamment la bourreuse et la mise en place d'un système de télécommunications. Il est prévu aussi l'acquisition des pièces de rechange qui sont**

indispensables pour entamer l'exploitation commerciale effective du train-voyageurs entre Bamako et Kayes », s'est-elle réjoui.

Faudrait-il rappeler que déjà le vendredi 8 juillet 2022, deux locomotives ont effectué avec succès les rotations entre Bamako et Néguela en aller-retour en prélude aux essais blancs de traction du train de ce matin. Convaincu de la pertinence de la reprise du trafic ferroviaire, le gouvernement du Mali a adopté en Conseil des Ministres, en octobre 2020, un Plan d'urgence de relance du trafic ferroviaire au niveau national.



Après plusieurs tentatives qui n'ont pas abouti, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta a instruit au gouvernement d'accélérer le processus de relance du trafic ferroviaire entre Bamako et Kayes. C'est pour mettre en œuvre cette instruction du Chef de l'Etat que le délai de démarrage de l'activité ferroviaire initialement annoncé pour décembre 2022, est ramené à juillet 2022.

Par ailleurs, il faut souligner que plusieurs activités ont été réalisées, notamment : la réhabilitation de 19 gares de Bamako à Kayes, la réhabilitation des ateliers centraux de Korofina et de Kayes, l'acquisition partielle des équipements mécaniques et outillages pour les travaux de voie, les travaux de traitement des points critiques de la voie entre Bamako et Kayes, la pose des traverses en bois sur les ouvrages d'art de Bamako à Diboli, les travaux de confortement des ponts de Galougo, Mahina et Toukoto.

Prochainement, il sera procédé à l'acquisition du complément des équipements mécaniques et outillages pour les travaux de voie, notamment la bourreuse et la mise en place d'un système de télécommunications.

Les essais blancs avec les deux locomotives

CC2205 et CC2207 permettront sans nul doute de relever entre autres, les anomalies sur le matériel roulant et sur la voie ferrée. Une autre bonne nouvelle, le gouvernement a signé avec la société russe STM un mémorandum d'entente pour réhabiliter d'autres locomotives se trouvant dans les ateliers centraux de Korofina, en acquérir de nouvelles et réaliser l'étude de migration de la voie métrique vers

la voie standard. Pour matérialiser cette volonté de coopération bilatérale, les experts russes sont attendus à Bamako dans les jours à venir. Toute chose qui laisse croire que le train ferroviaire reprendra de plus belle dans notre pays.

■ Ibrahim Sanogo



Réforme du système de santé : Le 1er Hôpital de District en Commune IV

Le 1er Hôpital de district a été inauguré le mardi 12 juillet 2022, en Commune IV de Bamako, par le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Le montant global de la réalisation est estimé à près de 4 milliards de FCFA sur le budget national. L'éclat de la cérémonie a été rehaussé par la présence du Conseiller spécial du Président de la Transition en charge de la Santé, de plusieurs membres du gouvernement et des partenaires techniques et financiers.



Le nouveau hôpital du district comprend 1 bâtiment (R+2) dédié à la pédiatrie, au laboratoire, aux consultations de médecine et d'hospitalisation, la mise à niveau du bloc opératoire, de la maternité et de son extension, la rénovation du bloc de gynécobstétrique et son extension en hospitalisation, la réorganisation et l'extension du bureau des entrées, la construction d'une buanderie, la rénovation de la morgue, la construction d'une cantine moderne, d'une aire de culte, d'un hangar pour vaccination, l'installation d'un réseau de fluides médicaux avec local, l'aménagement de la cour, la réorganisation du circuit intérieur et la réalisation d'un forage équipé. A cela s'ajoute, les revêtements souples au bloc opératoire, les passerelles de liaison entre les différents bâtiments, l'éclairage solaire, la double climatisation dans les salles d'opération, la conception moderne des salles avec éclairage naturel, l'augmentation des

salles de consultation, et l'augmentation du nombre de salles d'opération ultramodernes. L'hôpital de district de la Commune IV comprend 90 lits répartis entre les blocs. A l'entame de ses propos, le Premier Ministre le Dr Choguel Kokalla Maïga, a salué avec insistance le ministre de la Santé pour son engagement dans le cadre de la promotion de la santé. Il a affirmé que l'inauguration de la transformation du centre de santé de référence de la Commune IV en hôpital de District a de quoi réjouir. A l'en croire, cette inauguration représente pour l'Etat malien la réalisation d'une ambition, celle d'une politique de santé publique au service de tous, au service des maliens. Un service public de santé qui ne trie pas selon les moyens des patients encore moins selon leurs résidences. Une politique de santé qui tire pleinement une meilleure partie des avancées de la science et de la technologie tout en reconnaissant, bien entendu, la

part prépondérante qui revient aux personnels soignants dans la qualité des soins. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système de santé au Mali. Elle est également partie intégrante de la réponse du gouvernement au besoin de renforcement des capacités des structures de santé, d'amélioration des conditions du travail socio-sanitaire, gages de l'offre d'un service public de santé de qualité.

Mieux, Dr Choguel dira que dans le but de rapprocher les structures de santé de qualité des populations et surtout de pallier les insuffisances constatées dans leur fonctionnement, le gouvernement du Mali a entrepris un vaste programme de transformation des Csref en hôpitaux publics. L'hôpital du District de la Commune IV est la concrétisation de ce processus de transformation et de mutation. L'hôpital du District répond ainsi au souci du Président de la Transition qui consiste à soigner chaque Malien au Mali. Le montant total des équipements acquis pour la transformation du centre en hôpital de district est estimé à 1 918 432 500 FCFA. Le montant global des travaux s'élève à 1 309 275 377 FCFA. Le financement a été entièrement assuré par le budget national. Pendant leurs exécutions, les travaux ont permis de créer des emplois directs et indirects au profit principalement des jeunes de la Commune et de ses environs. Enfin, le chef du gouvernement a remercié à tous ceux qui se sont engagés pour que cette réalisation voit le jour.

Les autorités communales et coutumières ont tous souligné, dans leurs interventions, l'importance de cet hôpital. Selon eux, c'est une épine qui vient d'être ôtée de leur pied car cette infrastructure sanitaire bien équipée permettra de diminuer les évacuations vers les grands hôpitaux et de soulager la population. Ils estiment que le bâtiment a été construit et dispose d'un plateau technique renforcé avec des matériels de dernières générations.

La coupure du ruban symbolique et la visite des installations ont mis fin à la cérémonie. Ainsi, le Premier ministre en a profité pour inviter les autorités politiques, administratives, coutumières et religieuses à faire bon usage de ce chef d'œuvre architectural qui permettra la prise en charge rapide des patients.

■ Ibrahim Sanogo

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 13 juillet 2022 CM N°2022-30/SGG



COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MALI

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 13 juillet 2022, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté un projet de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Sur le rapport du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation du Schéma Directeur d'Urbanisme de la ville de Sandaré et environs.

La ville de Sandaré est le chef-lieu de la Commune rurale du même nom, elle couvre une superficie de 95 000 hectares.

L'expansion de la ville et l'ampleur des activités socioéconomiques menées ont rendu nécessaire l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Urbanisme en vue de permettre son développement harmonieux.

Le Schéma fixe les orientations fondamentales du développement et de l'aménagement de la ville de Sandaré et environs.

Il définit les principes d'organisation de l'agglomération en matière d'habitat, d'activités, de voirie et de réseaux divers, de grands équipements, y compris le traitement des problèmes environnementaux.

L'adoption du présent Schéma permet à la ville de Sandaré et environs de disposer d'instru-

ments de planification et de gestion de son développement, sur les vingt prochaines années.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a informé le Conseil des Ministres de l'organisation du concours direct de recrutement d'enseignants dans la Fonction publique des Collectivités territoriales au titre de l'exercice budgétaire 2022.

La Fonction publique des Collectivités territoriales a été instituée par la Loi n°2018-035 du 27 juin 2018 portant statut des fonctionnaires des Collectivités territoriales.

L'objectif visé à travers l'adoption de cette loi est de doter les Collectivités territoriales de ressources humaines nécessaires à l'exécution de leur mission de développement territoriale.

Le secteur de l'éducation nationale compte plus de 50 000 enseignants fonctionnaires des Collectivités territoriales sur lesquels 25 000 ont été recrutés par voie de concours direct entre 2010 et 2019.

Malgré ces efforts, le besoin en enseignants demeure crucial au sein des Collectivités territoriales compte tenu du nombre important d'écoles sur le territoire national.

Pour satisfaire une partie de ce besoin, le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale, organise le concours direct de recrutement d'enseignants dans la Fonction publique des Collectivités territoriales afin de pourvoir 500 postes.

Les admis seront mis à la disposition du Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé

de l'Instruction civique et de la Constitution citoyenne, pour leur formation au Service national des Jeunes.

En vue de rétablir l'équité et la justice sociale, un projet de loi est en cours d'adoption pour relever de trois ans l'âge limite de participation au concours d'entrée dans la Fonction publique des Collectivités territoriales.

2. Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et de la Population a informé le Conseil des Ministres des résultats de la mission de vérification de la procédure de création des titres de propriété délivrés dans la forêt classée de Tienfala.

Cette mission a été réalisée dans le cadre de la préservation et de la sauvegarde de la forêt classée de Tienfala qui est objet d'agression du fait d'attribution de titres de propriété, malgré son immatriculation sous le numéro du titre foncier 156 618 du Cercle de Kati.

Elle a constaté l'existence de 21 titres fonciers individuels situés à Djinkoni et 09 autres à Sala. Il ressort également du rapport de mission qu'en plus des titres fonciers susmentionnés, des titres provisoires comme des lettres d'attribution et des Concessions rurales sont délivrés à des particuliers dans ladite forêt.

La liste des personnes impliquées dans la procédure de création de ces titres a été transmise à la justice à toutes fins utiles.

3. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une diminution du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'État a cependant appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 13 juillet 2022

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national

Drame de migrants à Mellilia : Le récit des événements, rabat déplore une tragédie

Le 24 juin 2022, au moins 23 migrants africains ont perdu la vie après avoir tenté de pénétrer dans l'enclave espagnole de Melilla, au Maroc. Rabat qui demeure préoccupé par ces événements, notamment le niveau de violence impressionnant de l'assaut, pointe du doigt un «laxisme délibéré» du voisin algérien en matière de contrôle de ses frontières avec le Maroc. Retour sur ces «incidents déplorables».



Le bilan de l'assaut du vendredi 24 juin 2022 perpétré par des migrants clandestins s'élève à 23 migrants décédés, 76 blessés. 140 éléments des forces de l'ordre ont également été blessés. Ce fut un assaut «inédit à plusieurs niveaux» selon plusieurs sources dont certaines affirment qu'il n'a pas été orienté de manière classique vers la clôture grillagée, mais vers le poste dit Bariochino qui était réservé au passage des riverains de et vers la ville de Mellilia dans le Nord-Est du Maroc avant sa fermeture en 2020 suite au Covid 19.

Ce poste est doté de quatre couloirs étroits, et l'afflux massif des assaillants dans ces couloirs exigus a causé une grande bousculade. L'incident des migrants survenu à Mellilia relève d'une attaque «très violente, perpétrée par des réseaux mafieux de trafic des êtres humains et non pas d'une tentative de migra-

tion clandestine ordinaire».

«La violence des assaillants et la stratégie d'assaut qui a prévalu dénote un sens élevé de l'organisation, une progression planifiée et une structure hiérarchisée des meneurs aguerris et entraînés aux profils de miliciens expérimentés dans les zones de conflits», affirme encore la source. Les assaillants étaient armés de bâtons, de machettes, de pierres et de couteaux, et ont attaqué les forces de l'ordre blessant 140 agents dont 1 est toujours hospitalisé.

Rabat qui est consterné et attristé par ces morts causées, pour la plupart par l'effondrement de la barrière sans doute sous le poids des migrants, ne manque pas d'y voir la responsabilité de son voisin algérien à qui il reproche un «laxisme délibéré», qui a profité, selon lui, aux assaillants qui se sont infiltrés par la frontière algérienne.

«Ce drame, outre sa dimension de tragédie humaine, démontre l'extrême dangerosité et violence des réseaux de trafic qui sont prêts à tous les risques dans le déni total de la sacralité de la vie des personnes», relève la source.

Le Maroc déplore «cette tragédie humaine» et promet de continuer d'agir «avec fermeté et sans répit» contre les réseaux de trafic et cette minorité violente qui dévoie la dimension noble de la migration. Il assure également conforter «sa dynamique de gouvernance migratoire humaniste, inclusive et solidaire, dans la continuité de sa vocation éminemment africaine et autour du paradigme cardinal de protection des migrants et des victimes vulnérables». Pour le Maroc, la politique d'intégration des migrants est un cap stratégique qui enrichit la diversité et la vitalité de la société marocaine; une société ouverte, hospitalière au carrefour



des civilisations depuis des millénaires. Pour ce faire, Rabat assure qu'il ne tolérera pas qu'une minorité de migrants viennent pervertir la noblesse de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA).

«Le Maroc renforcera également sa politique de retours volontaires des migrants vers leurs pays d'origine, dans le respect de leurs droits et dignité et en coordination avec les ambassades des pays africains frères et amis», informe le long communiqué de son ambassade à Madrid, appelant à une solidarité agissante entre le Nord et le Sud à travers des solutions structurelles de développement durable et d'encouragement des flux légaux.

Le Maroc continuera sa lutte sans merci et sans répit contre les réseaux de trafic et renforcera sa coopération avec ses partenaires dans le cadre de la responsabilité partagée et sa contribution majeure à la sécurité régionale.

Le Maroc qui a affirmé sa détermination à lutter «sans merci et sans répit contre les réseaux de trafic», réitère son engagement à renforcer l'ancrage de sa gouvernance migratoire humaniste et solidaire en matière de protection des migrants vulnérables et des victimes et «ne laissera pas les réseaux de trafic dévoyer la dimension noble de la migration».

Traitement de la question migratoire au Maroc

Le Royaume du Maroc a toujours été une terre d'accueil et a toujours défendu une approche équilibrée pour une migration humaine, globale, pragmatique et responsable.

La question migratoire est porteuse d'une sensibilité passionnelle car ses enjeux, au-delà de la mobilité, intègrent un paradigme cardinal centré autour de l'être humain dans la sacralité de ses droits fondamentaux.

C'est cette logique humaniste qui structure aujourd'hui la gouvernance migratoire au Maroc autour de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), initiée en 2013 qui a consacré cette approche solidaire et inclusive inscrite dans la continuité de la vocation éminemment africaine du Royaume.

La SNIA est une initiative inédite au niveau régional. D'ailleurs, la reconnaissance internationale et continentale s'est traduite par la désignation de Sa Majesté Mohammed VI Roi du Maroc en tant que leader de la migration en Afrique.

L'initiative royale a impulsé deux actions fortes qui ont consolidé la dimension continentale de la migration, en l'occurrence l'Observatoire Africain de la migration et l'Agenda africain de la migration.

Selon des officiels marocains, dans le cadre de la SNIA, plus de 50 000 ressortissants de pays africains frères et amis ont régularisé et ont vu leur situation administrative assainies. «Nous avons privilégié les personnes vulnérables et facilité la mobilité de travail, l'insertion professionnelle et le regroupement familial grâce à des critères d'éligibilité très souples et également grâce aux moyens de recours sous l'égide du CNDH.»

Les personnes régularisées ont bénéficié également d'un plan national d'intégration leur permettant d'accéder pleinement aux services sociaux, éducatifs, médicaux, économiques et ce, à l'instar des nationaux.

Cette politique ambitieuse d'intégration permet aujourd'hui à «nos frères ressortissants africains régulièrement établis d'être de véritables incubateurs de potentialités qui enrichissent la vitalité et la diversité de la société marocaine et nous sommes fiers de cette connectivité civilisationnelle qu'ils ancrent entre nos pays respectifs.»

Malheureusement, cette dimension noble et vertueuse de la migration est pervertie par les actions criminelles des réseaux de trafic qui exploitent la vulnérabilité des victimes et les poussent dans des aventures dangereuses et meurtrières.

Ces réseaux de trafic usent de stratagèmes

d'une grande violence, notamment lors des assauts planifiés de façon quasi-militaire, avec des assaillants aux profils de miliciens et d'anciens militaires issus de pays déstabilisés par la guerre et les conflits.

Plus de 145 assauts ont été repoussés autour des présides de Sebta et Mellilia depuis 2016 (50 en 2021 et 12 jusqu'à mai 2022).

Plusieurs éléments des forces de l'ordre, qui usent d'un usage proportionné de la riposte en légitime défense, sont blessés au cours de ces assauts.

«Et ce qui s'est passé le vendredi au niveau de Nador est un véritable drame que nous déplorons», relève une fois de plus Rabat.

Contre ces réseaux de trafic, les autorités marocaines mènent une lutte sans merci avec plus de 1300 réseaux démantelés les 5 dernières années (256 en 2021 et 100 jusqu'à mai 2022).

De même, plus de 360 000 tentatives d'émigration irrégulière ont été avortées depuis 2017 (63 000 en 2021 et 26 000 jusqu'à mai 2022).

La dimension humaniste de la gestion migratoire au Maroc se traduit également par les retours volontaires mis à disposition des migrants qui souhaitent retourner vers leurs pays d'origine dans le plein respect de leurs droits et dignité.

Depuis 2018, plus de 8100 ressortissants africains ont bénéficié de ces retours volontaires organisés et financés par le Ministère de l'Intérieur aussi bien par voie aérienne que terrestre.

Avec l'OIM, le programme de retour volontaire marche bien avec environ 2 400 personnes retournées en 2021 et plus de 1 100 en 2020.

Soucieux de conforter davantage la gestion humanisée des frontières, le Maroc a adopté en 2020, un référentiel de procédures standards pour un système d'orientation et de prise en charge des migrants secourus en Mer ou appréhendés au niveau des frontières.

Ce référentiel a pour objectif de séquencer le système de référencement régional et local comprenant l'accueil, l'orientation, le transfert et la prise en charge des migrants en fonction de leurs statuts (migrants économiques, demandeurs d'asile, victimes de traite).

L'environnement régional, le contexte post-covid, la guerre en Ukraine et la crise alimentaire qui se profile exacerbent le défi migratoire et nécessitent plus que jamais des actions concrètes en termes de solidarité agissante et d'appuis pluriels.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a toujours inscrit la coopération Sud-Sud en tant que levier majeur pour niveler les différentiels de développement et permettre de stabiliser les régions pourvoyeuses de migrants. Les actions concrètes de co-développement initiées par Sa Majesté le Roi dénotent cette vision solidaire.

Le Maroc est également prêt à coopérer pleinement avec ses amis et frères africains à travers l'échange d'expertise et la formation croisée.

Par ailleurs, les pays du Nord doivent privilégier un prisme équilibré dans leur approche qui ne doit pas être imprégnée du tout sécuritaire, mais basée sur des solutions structurelles autour du développement durable des pays d'origine et de l'encouragement de la mobilité légale entre les deux rives.

Le Maroc prône une coopération sud-sud so-

lidaire et agissante, qui place l'élément humain au centre des actions, des projets et des initiatives. Des milliers de Subsahariens vivent au Maroc, certains y étudient (plus de 12 000 étudiants via le canal de la coopération dont 90% sont boursiers du Royaume), d'autres y travaillent et ils sont tous pleinement intégrés.

Le Royaume a toujours plaidé pour une migration humaniste, globale, pragmatique et responsable, faisant du Maroc une terre d'accueil, ce qui a permis la régularisation des dizaines de milliers de Subsahariens depuis 2013 en les faisant bénéficier des mêmes services publics que les citoyens marocains.

Dans ce cadre, le Royaume du Maroc applique de manière ferme les engagements internationaux du Royaume en matière de migration et d'asile et en matière du respect des droits de l'homme.

Ces engagements internationaux en matière de Migration, se reflètent dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'immigration et d'asile qui se veut une politique respectueuse de la dignité et des droits du migrant ainsi qu'une politique inclusive du migrant dans tous les services auxquels ont accès les nationaux (éducation, emploi, hébergement, santé, formation professionnelle, ...).

« Malheureusement, nous déplorons l'assaut d'une grande violence perpétré à Nador le vendredi 24 juin 2022. Il s'agit d'une opération conduite par des réseaux mafieux internationaux organisés qui se livrent au trafic d'être humain en faisant venir des migrants de l'extérieur du Maroc. Cet assaut, conduit par ces réseaux mafieux, a été d'une extrême dangerosité et violence. Ces réseaux mafieux sont prêts à tout au déni de la vie humaine des migrants.» Ce constat réitéré, le Royaume du Maroc réaffirme sa détermination à renforcer la coopération avec l'ensemble des partenaires dans le cadre de la responsabilité partagée pour une meilleure sécurité régionale.

Naturellement, le Royaume du Maroc reste engagé à renforcer l'ancrage de sa gouvernance migratoire humaniste et solidaire en matière de protection des migrants vulnérables et des victimes et à poursuivre son combat contre les réseaux de trafic des êtres humains, qui entachent la dimension noble de la migration.

Par Wakat Séra et Ambassade du Maroc à Madrid en Espagne



« L'art du protocole » de Mathias Diarra : Un ouvrage didactique pour guider les nouvelles générations

Montrer la vraie valeur de ces hommes de l'ombre, ces chargés du protocolaire, et leur savoir-faire ! Tel est l'objectif visé par « L'art du protocole au Mali », l'ouvrage du doyen Mathias Diarra dédié jeudi dernier (30 juin 2022) à l'espace culturel la «Gare», sur le plateau du «Train littéraire» de Djoliba TV. Pour l'auteur, ces braves hommes et dames sont loin d'être des portiers et ou des bagagistes comme le pensent certains. Son œuvre est un livre d'enseignement et de savoir-faire protocolaire.

Qu'est-ce qu'un protocole ? Quelles sont ces missions ? Et comment en devenir ? Comment doit-il se comporter afin d'éviter des incidents diplomatiques... ? Telles sont les principales questions auxquelles ce livre répond afin de faciliter le métier pour les novices en quête d'expérience et ou encore pour les personnes désirant savoir comment se comporter et se familiariser avec cet environnement.

Pour l'auteur, n'est pas agent du protocole qui le veut. Et cela d'autant plus que celui-ci est d'abord et avant tout un grand patriote qui met le pays en avant. C'est une profession qui se fabrique avec le respect, la courtoisie et en respectant les règles et en suivant les formations nécessaires. Tout en insistant sur le respect et la courtoisie qui, selon le Doyen Mathias Diarra, sont les fondements de ce mé-

tier noble et passionnant.

A travers cet ouvrage, il a souhaité partager avec les jeunes générations son expérience du métier et du terrain afin de leur faciliter un peu la tâche. Massivement présent à l'enregistrement de l'émission, les jeunes n'ont pas manqué de soutenir cette initiative et de manifester leur reconnaissance à leur mentor et idole. Porte-parole des trente-cinq jeunes stagiaires de la direction protocolaire du Mali formés par l'auteur, c'est Mme Diakité Maimouna Diarra qui a pris la parole pour témoigner à Mathias Diarra leur reconnaissance et aussi pour lui faire part de tout l'intérêt que suscite ce livre. Quant à l'auteur, il n'a pas manqué d'exhorter les autorités maliennes à créer, comme dans beaucoup d'autres pays, une école de formation protocolaire au Mali.

«Je suis très heureux de voir les jeunes inté-

ressés par ce livre. Et c'est cela le but recherché. En ayant les jeunes avec moi, j'aurai tout gagné et j'aurai fait quelque chose de ma vie», a déclaré Mathias Diarra. «Ce qui m'a surtout impressionné, c'est le fait qu'il ait pensé à immortaliser ce métier parce que beaucoup d'entre nous n'y ont pas songé. Je salue donc cette belle initiative qui nous honore», a déclaré Umar Kéita dit Alain, ex-agent protocolaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Selon de nombreux témoignages, l'auteur est un excellent formateur et manager en pratique protocolaire traditionnelle et moderne à qui le Mali doit beaucoup. Originaire de Faladié, dans le cercle de Kati, Mathias Diarra est un retraité. De 1966 à sa retraite, ce conseiller chef du protocole a servi de nombreux départements ministériels (Développement rural, Agriculture, Enseignement supérieur et Recherche scientifique, Défense et Anciens combattants...). L'auteur est titulaire d'une maîtrise d'administration économique et sociale de TechnoLab Bamako-Paris. Il a aussi de nombreux diplômes de perfectionnement en protocole à l'Académie diplomatique internationale de Paris, en France.

Ce précieux ouvrage est déjà en vente 12 500 F Cfa au super marché Shopreate, à Cauris livres, dans les boutiques des stations Shell de la capitale et dans les librairies Larousse, Harmattan, Grand hôtel, Je lis j'écoute, Autour du livre, Papeterie de l'amitié.

Sory Diakité

Source : LE MATIN



L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Réformes politiques et électorales : L'Observatoire renforce la capacité des hommes de médias

L'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali (OBSERVATOIRE) a organisé une session de formation à l'intention des hommes de médias sur les réformes politiques, la loi électorale, le journalisme sensible aux conflits, et la régulation des médias. La cérémonie d'ouverture s'est tenue le mercredi 13 juillet 2022 à la Maison de la Femme (rive droite).

A travers cette session, il s'agit non seulement pour L'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali de mobiliser les médias autour des défis et enjeux des réformes institutionnelles, électorales et politiques à mener sous la Transition, de vulgariser la loi électorale auprès des médias, mais aussi de les outiller sur le journalisme sensible aux conflits et au Code de déontologie en période

électorale. Par ailleurs, cette session vise à sensibiliser les médias sur la régulation et la production de contenus impartiaux en période électorale.

Au cours de cet atelier 4 thèmes principaux seront pris en compte à savoir : « le contexte politique de 1960 à nos jours » ; « La Loi N°2022-019 du 24 juin 2022 portant Loi électorale doit encadrer les élections de fin de transition », « Le journalisme sensible aux conflits » ; et « la régulation des médias en période électorale ».

Prononçant son discours, le président de l'OBSERVATOIRE, Dr Ibrahim SANGHO, a souligné que les réformes politiques, institutionnelles et électorales constituent un passage obligé et surtout une forte recommandation des Assises Nationales de la Refondation (ANR) en

vue d'élections de fin de transition crédibles, transparentes et sans violences.

De même, il a mis un accent particulier sur la nécessité de mettre en œuvre des activités d'information, de sensibilisation et de communication sur l'encadrement légal des élections et sur les réformes à mener afin de réussir des élections de fin de transition démocratique dans un climat apaisé.

« Sous embargo depuis le 9 janvier 2022, le sommet de la CEDEAO du 3 juillet 2022 a décidé de la levée partielle des sanctions sur le Mali au vu de progrès notables en vue du retour à l'ordre constitutionnel. Ces progrès ont concerné l'adoption et la promulgation de la loi 2022-019 du 24 juin 2022 portant Loi électorale, l'adoption du décret 2022-0335/PT-RM du 06 juin 2022 fixant la durée de la transition à 24 mois à compter du 26 mars 2022 et la publication d'un chronogramme des élections de fin de transition », a-t-il dit.

« Le Chronogramme des élections et des réformes institutionnelles communiqué par le gouvernement de transition à la CEDEAO et aux forces vives de la nation prévoit un scrutin référendaire en mars 2023,





des élections des conseillers en juin 2023, des législatives en novembre 2023 et la présidentielle en février 2024 » a-t-il indiqué.

L'ouverture des travaux était présidée par le président de l'OBSERVATOIRE, le Dr Ibrahima SANGHO qui avait à ses côtés Pr Mamadou SAMAKE, Politologue et Ibrahim Labass KEÏTA,

journaliste, tous facilitateurs.

■ Maffenin Diarra



CENTRE D'APPELS INPS

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

Du lundi au Jeudi

7h30 à 16h00

Vendredi

7h30 à 17h30

NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIABLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l'INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement

Levée des sanctions : Il faut mettre les bouchées doubles pour se remettre de leurs conséquences

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) ont levé dimanche dernier (3 juillet 2022) les sanctions imposées à notre pays le 9 janvier dernier à Accra, au Ghana. Les dirigeants ouest-africains ont apprécié les efforts consentis par les autorités de transition pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Mais, interdiction est faite aux principaux animateurs de la transition de se présenter aux prochaines élections, après l'adoption d'une loi électorale qui continue à faire couler beaucoup d'encre et de sa- live.

Enfin ! La Cédéao et l'UEMOA ont enfin décidé de lever les sanctions économiques et financières infligées à notre pays le 9 janvier 2022 afin de contraindre les autorités de la Transition à leur proposer un chronogramme raisonnable pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel après les événements du 18 août 2020. La bonne nouvelle est tombée dimanche dernier à Accra, à l'issue des sommets ordinaires des deux organisations. Les dirigeants de la sous-région ont apprécié les progrès réalisés par nos autorités ces dernières semaines, notamment l'adoption et la promulgation d'une loi électorale, la mise en place d'une commission d'élaboration de la nouvelle constitution, l'adoption d'un nouveau chronogramme fixant le retour à l'ordre constitutionnel à mars 2024... Des avancées qui ont plaidé en notre faveur pour la levée partielle des sanctions.

Celles-ci portaient sur la fermeture des frontières, le gel des avoirs maliens et la suspension des échanges commerciaux et financiers. Et dans la foulée, il a été annoncé le retour à Bamako des ambassadeurs de la Cédéao qui avaient été rappelés par leurs pays. Toutefois, les sanctions financières ciblant les dirigeants de la transition sont maintenues. Tout comme notre pays reste également suspendu des instances de la Cédéao. Toutes ces décisions prises dimanche dernier ont un effet immédiat.

Les sanctions sont donc enfin levées comme on l'espérait. Et les Maliens ne seront certainement pas les seuls à s'en réjouir parce que

leurs conséquences ont affecté toute l'économie sous-régionale. Mais, nous sommes ceux qui doivent aujourd'hui redoubler d'efforts pour deux raisons essentielles.

Primo, nous devons donner le meilleur de nous-mêmes pour respecter le chronogramme ainsi validé. D'où la nécessité de maintenir la cadence imprimée aux réformes politiques et institutionnelles. Aucun calcul politicien ne doit aujourd'hui pousser les autorités de transition à baisser les bras pour espérer gagner du temps. Le changement est une volonté clai-

rement et librement manifestée par les Maliens. Mais ils ne vont pas non plus s'accommoder d'une transition sans fin.

Secundo, même si les populations ont fait preuve de courage et de résilience face aux sacrifices imposés, tous les secteurs, tous les leviers de notre économie ont souffert de cet embargo. Il faut donc rapidement se remettre au travail pour se relever, pour se défaire de leurs stigmates. Et comme l'a si bien dit l'ancien Premier ministre Moussa Mara (sur les réseaux sociaux), «il nous reste tous, maintenant, à nous donner la main pour que cette nouvelle phase de la transition soit sereine afin de la conduire et de la conclure dignement».

Si nous avons tenu six mois, malgré les sanctions imposées, cela signifie que nous avons cette capacité de nous transcender pour l'avenir de ce pays, pour réaliser nos ambitions communes, pour bâtir ce Mali Kura dont nous rêvons tous.

Pour une fois, nous avons consenti le sacrifice inaliénable à tout changement. Et nous devons être encore prêts à en consentir parce que ce n'est qu'en s'attaquant résolument aux défis que nous verrons le bout du tunnel !

Moussa Bolly
Source : LE MATIN



Levée de l'Embargo : Et après ?



Takuba définitivement parti, Barkhane en voie de la suivre, les réformes politiques et institutionnelles amorcées, le sentier électoral balisé, les discussions politiques relancées, embargo injuste de la CEDEAO levé... les autorités de la transition sont en bonne voie et font preuve de bonne volonté pour un come-back à une vie constitutionnelle normale. Toutefois, dans son empressement à monter patte blanche, le régime de la transition semble faire peu cas du front social qui dans un élan patriotique avait fait un moratoire sur ses doléances et avait fait bloc derrière les autorités lorsque la CEDEAO avait pris des sanctions illégales et inhumaines contre notre pays. Le gouvernement a-t-il anticipé sur la levée des sanctions en prenant en compte cet effort citoyen consenti ? Quelle réponse a-t-il dans ses tiroirs, au-delà de la tenue de la conférence pour parvenir à un pacte de stabilité et de croissance ? Comment faire patienter les impatiences de la classe politique ? Et comment rassurer la communauté internationale ?

Enfin, la fumée blanche tant attendue par les Maliens est là. La bonne nouvelle est venue d'Accra, la capitale ghanéenne qui a abrité ce dimanche 3 juillet 2022 le 61^e sommet des chefs d'État de la CEDEAO : la levée des sanctions économiques et financières qui pesaient sur notre pays depuis le 9 janvier dernier. Après 6 mois de souffrances dues à la fermeture des frontières et à des restrictions financières sans aucune base légale, le peuple

malien espère maintenant à un changement qualitatif de ses conditions de vie et surtout à la satisfaction des attentes et aspirations légitimes.

Aussi, les autorités de la transition doivent honorer leurs engagements en s'attendant à la mise en œuvre intégrale et dans les délais convenus notamment du PAG et du programme des réformes institutionnelles et des élections de fin de transition.

Lors de leur sommet du 3 juillet, les chefs d'État de la CEDEAO ont levé les sanctions économiques et financières imposées à notre pays. Par contre, les sanctions individuelles contre les autorités de la transition et la suspension du Mali dans les organes de la CEDEAO sont maintenues jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel, ont-ils décrété.

Après 6 mois d'embargo illégal et inhumain subi dignement, le Mali entame une nouvelle phase de la transition.

Cette reprise des relations économiques et financières avec les États membres de la CEDEAO doit être mise à profit pour tirer les leçons du passé et fixer un nouveau cap afin que la situation ne se répète plus.

Le Peuple malien dans son ensemble est à féliciter pour son courage, sa détermination, sa résilience et son soutien aux autorités de la transition pendant cette période difficile. Mais, naturellement, avec la levée des sanctions plusieurs fronts s'ouvriront en même temps et l'équation ne sera pas facile à résoudre pour les autorités.

Satisfaire vite le front social

L'embargo avait permis de mettre en veilleuse plusieurs revendications sur le front social, où les drapeaux ont été tus en bernés par patriotisme. Comme on le dit souvent, à quelque chose malheur est bon. Et dans le cas du Mali, on peut dire que l'embargo n'a pas fait que du tort. Car, en évidence, le front social qui était en pleine ébullition avant les sanctions s'est apaisé. Ce qui explique d'ailleurs le fait que l'année scolaire 2021-2022 est en passe de se terminer en beauté sans grèves des syndicats d'enseignants.

L'on se rappelle, tout juste après la prise des sanctions contre notre pays, les syndicats d'enseignants signataires du 15 octobre 2016 ont manifesté leur soutien et accompagnement aux autorités en levant leur mot d'ordre de grève qui était déjà en vigueur.

Le gouvernement à commencer par le Premier ministre n'a pas tari d'éloge sur le patriotisme du monde syndical pour accompagner la refondation du pays et faire face à l'embargo. Mais «à chaque chose son temps», aime-t-on dire.

Comme s'il anticipait la levée des sanctions, lors du dernier conseil des ministres, le gouvernement a pris note d'une communication du ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social relative au processus d'organisation de la conférence sociale dans le domaine du travail.

L'organisation d'une conférence sociale dans le domaine du travail était, on se rappelle, une recommandation forte des Assises nationales de la Refondation.

Elle a été aussi, retenue par le Gouvernement comme une des activités prioritaires de l'adoption d'un pacte de stabilité sociale, sécuritaire et de croissance instruite par le président de la Transition dans son discours d'investiture. Selon le gouvernement l'objectif général visé par la conférence sociale est d'identifier les moyens et les mécanismes permettant d'aboutir à une stabilité sociale durable à travers trois thèmes :

- la politique salariale de l'État ;
- la liberté syndicale et de l'exercice du droit de grève ;
- le dialogue social.

Il s'agit pour le gouvernement Choguel K Maïga de faire un diagnostic clair des causes réelles

de la détérioration constante du climat social ; d'identifier les inégalités salariales et leurs causes pour plus d'équité et de justice sociale ; d'identifier les besoins de renforcement des capacités des acteurs tripartites ; et de favoriser l'élaboration et la signature d'un pacte de stabilité sociale, sécuritaire et de croissance.

La parade convaincra-t-elle les syndicats ? Résoudre l'équation de l'Article 39

Après l'embargo, il urge de régler cette épineuse question des enseignants. Les enseignants ont fait preuve de patriotisme et d'engagement en tout arrêtant pour cause d'embargo. Les épreuves du DEF, par cet engagement collectif, ont été un succès reconnu par tous. Mais la fin actée de l'embargo présage un embrasement du front social tandis que le Bac reste encore à organiser.

Allons-nous retourner au point zéro avec l'impasse quant à une solution négociée à l'épineux problème de l'article 39 ?

Si le Collectif des Enseignants du Mali «CEM» saluent et applaudissent des deux mains la levée des sanctions économiques et financières (Embargo) contre notre pays, il s'inquiète en même temps de la situation de l'école malienne avec toujours l'absence de solution au problème de l'ARTICLE 39 de la loi N°2018-007 Du 16 JAN 2018. Dans un message diffusé ce lundi sur les réseaux sociaux, le Collectif des Enseignants du Mali «CEM» estime que « le gouvernement du Mali doit éviter la pratique de la politique dissuasive ».

Pour le Collectif, ce lundi 04 Juillet 2022, les examens de fin d'année (Brevets de Techniciens BT1 et BT2) se poursuivent normalement sur toute l'étendue du territoire National dans les centres retenus conformément aux calendriers des examens de fin d'année qui ont été établis par le ministère de l'Éducation nationale. Mais, le gouvernement ne doit pas se faire d'illusion : les enseignants du Mali restent fidèles à leur revendication à savoir le respect de la constitution et la loi, les accords et traités internationaux ratifiés par la République du Mali.

Pour le Collectif, « l'application arc-en-ciel des lois ne fera pas reculer les enseignants du Mali...pour rétablir un partenariat sincère dy-

namique avec les syndicats de l'éducation, au bonheur du Peuple malien en général et singulièrement celui des élèves et étudiants du Mali, l'État malien doit élaborer sans délai la nouvelle grille salariale du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale.

Avec un partenariat sincère dynamique, une nouvelle école malienne est possible ».

Après avoir mis les bouchées doubles pour assurer l'approvisionnement correct, tant bien que mal, les Maliens pendant la période de l'embargo, les autorités seront obligées de fournir plus d'efforts pour le reste de la période transitoire.

Apaiser le front

En plus de la course contre la montre pour honorer le délai de 24 mois décrétés pour la transition, nos autorités doivent aussi œuvrer à apaiser les impatiences politiques légitimes. Ce qui demandera de la part du gouvernement plus de pédagogie et de moyens financiers pour éviter les mouvements de contestation susceptibles mettre en cause les acquis.

La reprise du cadre de concertation national est à cet égard de bon augure. En effet, cela fait une semaine que le gouvernement a partagé son chronogramme avec l'ensemble de la classe politique et de la société civile. Jusqu'ici, à part la CNAS-Faso Hère, aucun acteur majeur de la classe politique n'a encore rejeté le délai décrété de 24 mois ainsi que le chronogramme des élections à venir. Signe de ralliement ?

En tout cas, manifestement un pas important dans le sens de la revendication des acteurs politiques pour plus d'inclusivité pour la conduite du processus politique de la transition, notamment l'organisation des élections. Ce qui semble en bonne voie.

Par ailleurs, ces quelques mois d'embargo auront permis de connaître le poids de notre pays sur le plan commercial dans la sous-région. Autant les Maliens ont souffert, autant les populations de certains pays de la sous-région ont aussi souffert de la fermeture des frontières.

En plus d'avoir frappé de plein fouet le secteur économique de certains pays de la sous-région comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal, la fermeture des frontières a influé sur la cherté de

la vie dans ces pays.

Face à la montée des prix de certains produits de grande consommation qui sont importés via notre pays, les populations de ces pays ont maintes fois interpellé leurs dirigeants à lever les sanctions.

Rassurer la communauté internationale

Aussi, cet embargo a été l'occasion pour le Mali de diversifier ses partenaires économiques. Les ports de la Guinée Conakry et de la Mauritanie sont désormais de nouvelles destinations pour les opérateurs économiques maliens. Comme on le dit chez nous, l'on reconnaît ses vrais amis que pendant les périodes difficiles.

La Guinée Conakry, la Mauritanie et le Burkina Faso ont été aux côtés du Mali et du Peuple malien pendant ces moments difficiles. Après avoir soutenu le Mali pendant cette période difficile, en ouvrant leurs frontières et/ou leurs ports, les autorités maliennes ne devront jamais tourner le dos à ces pays amis.

Outre ces pays limitrophes, d'autres pays à travers le monde comme la Russie et la Chine ont beaucoup soutenu le Mali pendant ces périodes de crise.

Ces deux pays se sont dressés en bouclier au niveau du Conseil de sécurité des Nations unies pour faire échouer les projets machiavéliques de certaines puissances mondiales qui avaient décidé d'enfoncer davantage le Mali.

Au-delà des leçons à tirer et les reconnaissances aux soutiens du Mali, il faut reconnaître qu'une autre priorité des autorités sera la mise en œuvre du chronogramme des réformes institutionnelles et des élections de fin de transition en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel.

Cela permettra au Mali de gagner la confiance des partenaires et d'être à l'abri d'un éventuel bras de fer avec la communauté internationale.

Comme le dit un adage, à cœur vaillant rien d'impossible. Il suffit que la volonté politique, l'accompagnement de tous les Maliens et des partenaires internationaux soient au rendez-vous pour relever ce défi.

PAR MODIBO KONE
Source : Info-Matin

Protection des biens culturels : Des propositions d'amendements soumises au CNT par le CICR sur le projet de loi fixant le régime de la protection du patrimoine culturel

Le Centre international de conférences de Bamako (CICB) a abrité, le samedi 18 juin 2022, une journée d'information et de renforcement des capacités des membres de la commission de l'éducation, de la culture, des technologies de l'information et de la communication, de l'artisanat et du tourisme. Initiée par le CICR, cette activité entre dans le cadre de l'étude du projet de loi fixant le régime de la protection et de la promotion du patrimoine. Cette journée se tient dans un contexte marqué par une sérieuse menace qui pèse sur le patrimoine culturel malien dans un pays confronté à des attaques terroristes. Les travaux de cette journée ont eu lieu en présence du Chef de la délégation du CICR au Mali, Antoine Grand, et des membres de la commission de la culture du Conseil national de transition (CNT), dont son président Magma Gabriel Konaté.



Dans ses mots de bienvenue, le président de la commission de l'éducation, de la culture, des technologies de l'information et de la communication, de l'artisanat et du tourisme, Magma Gabriel Konaté, a remercié le CICR pour l'organisation de cette journée hautement significative pour la culture malienne. L'activité du jour, selon lui, permettra d'informer et de renforcer la capacité des membres de la commission qu'il dirige par rapport à l'étude du projet de loi fixant le régime de la protection et de la promotion du patrimoine national. Il a approuvé l'utilité de cet accompagnement du CICR qui est un signal fort pour la protection du patrimoine culturel du Mali ayant fait la fierté de notre pays sur l'échiquier mondial depuis les temps im-

mémoriaux. « Le Mali est un pays de culture connu de tous, mais qui traverse aujourd'hui des moments difficiles dus aux attaques terroristes. Je reste persuadé qu'avec les éclairages de tous et surtout de nos experts du CICR, nous serions en mesure d'envisager des actions pour protéger nos biens culturels en cette période de conflit », a déclaré, Magma Gabriel Konaté.

En initiant cette journée, le CICR entend apporter son appui pour l'intégration des règles du droit international humanitaire (DIH) protégeant le patrimoine culturel en période de conflit armé. Selon le Chef de la délégation du CICR au Mali, la protection juridique des biens culturels est un élément important du DIH, qui est le droit applicable dans les situations de

conflit armé. « Les règles protégeant les biens culturels sont fermement établies dans le droit conventionnel et le droit coutumier, notamment la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et ses deux protocoles, ainsi que dans les protocoles additionnels de 1977 aux conventions de Genève de 1949 ; traités et conventions auxquels le Mali est partie », a précisé Antoine Grand.

Le Chef de la délégation du CICR au Mali a rappelé qu'en 2012, deux des biens culturels, Tombouctou et les Tombeaux des Askia à Gao, avaient été touchés. « A Tombouctou, plus particulièrement, 14 des 16 mausolées qui composent le site du patrimoine mondial ont été détruits. Cette destruction massive n'avait pas seulement affecté la valeur universelle exceptionnelle de Tombouctou, mais avait également traumatisé les communautés du fait qu'un important repère de leur vie sociale et culturelle avait disparu. Les attaques contre le patrimoine culturel enfreignent le respect de la dignité humaine car respecter la dignité des personnes, c'est aussi respecter leur culture », a indiqué le Chef de la délégation du CICR au Mali.

Jugeant très utile le rôle des membres du CNT dans la mise en œuvre du DIH au sein du cadre du système juridique national, Antoine Grand les a invités à prendre en compte les propositions d'amendements soumis par le CICR pour la protection des biens culturels.

Sidiki Dembélé

Source : Lerepublicainmali

RCI : Le Chef de l'Etat a eu un entretien avec l'ancien Président du Bénin, Yayi BONI



Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a eu un entretien, ce mardi 12 juillet 2022, au Palais de la Présidence de la République, avec l'ancien Chef de l'Etat du Bénin, M. Yayi BONI.

L'ancien Président béninois est à Abidjan dans le cadre de ses nouvelles fonctions de Médiateur désigné par la CEDEAO pour la Guinée, et, avant d'entamer sa mission, a bien voulu échanger avec le Chef de l'Etat. Le Président Alassane OUATTARA a remercié M. Yayi BONI pour cette marque d'attention à son égard et lui a souhaité bon vent dans ses nouvelles fonctions, en précisant que la Guinée est un pays ami de la Côte d'Ivoire, de même que les Guinéennes et les Guinéens sont des frères et sœurs des Ivoiriens. Il a dit pouvoir compter sur le Médiateur pour

trouver, avec les autorités guinéennes, une solution dans l'intérêt supérieur du peuple de Guinée.

Quant à l'ancien Président béninois, il a souligné qu'il ne pouvait pas entamer cette Mission de la CEDEAO sans venir rencontrer le Chef de l'Etat, qui est un aîné qu'il connaît de longue date et qui est, pour lui, porteur de nombreuses valeurs qui l'inspirent. Il a ajouté être venu le remercier et au-delà, remercier tous les autres Chefs d'Etat de la CEDEAO, pour cette marque de confiance.

Le Médiateur Yayi BONI a aussi affirmé avoir bénéficié, au cours de son entretien avec le Président de la République, des conseils avisés et très instructifs, de même qu'il a reçu des instructions et orientations qui pourront lui être très utiles dans la conduite de sa Mission à Conakry.

L'ancien Chef de l'Etat béninois a, par ailleurs, dit avoir été impressionné par la profonde connaissance du dossier guinéen par le Président Alassane OUATTARA, un sujet qu'il maîtrise parfaitement, ainsi que par tous les efforts qu'il fournit avec les autres Chefs d'Etat pour la paix, la stabilité et la prospérité de la sous-région.

Notons que la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora, Mme Kandia CAMARA, le Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République, M. Fidèle SARRASORO, et le Ministre, Conseiller Spécial du Chef de l'Etat, M. Ally COULIBALY, ont pris part à la rencontre.

Source : abidjan.net

PDCI-RDA / 194^e Session du Secrétariat exécutif : Voici les sujets débattus, ce mardi 12 juillet 2022

Présidée par Pr Maurice Kakou Guikahué, la 194^e Session du Secrétariat exécutif du PDCI-RDA s'est tenue, ce mardi 12 juillet 2022, au siège dudit parti à Cocardy. Selon nos sources, bien des sujets ont été débattus. Cependant, pour l'essentiel, les secrétaires exécutifs, au cours de cette session, ont passé en revue les activités dudit Se-

crétariat. Les obsèques du vice-président Charles Konan Banny étaient aussi au menu de cette 194^e Session.

Les "ministres" du PDCI-RDA ont adopté des stratégies pour une grande mobilisation du parti et des militants pour rendre un hommage mérité à l'ancien Premier ministre de Côte d'Ivoire, Charles Konan Banny, vice-président

du PDCI-RDA, au cours de ces obsèques qui démarrent le samedi 23 juillet prochain, par la présentation des condoléances.

Après quoi, le Secrétariat du parti dirigé par Henri Konan Bédié est revenu sur la promotion de la loi de procédure spéciale d'acquisition des jugements supplétifs. L'opération n'étant pas encore arrêtée, la mobilisation doit continuer. C'est pourquoi, le Secrétariat du PDCI-RDA a adopté des stratégies nouvelles pour accélérer le mouvement pour que tous les militants aient leur jugement supplétif, afin d'établir leur certificat de nationalité et leur Carte nationale d'identité (CNI) pour figurer sur la liste électorale.

Sercom : Secrétariat Exécutif du PDCI-RDA



Radiation des joueurs de basket : La fédération a-t-elle mis le doigt dans l'engrenage ?

Les basketteurs qui ont fait la résistance en refusant de jouer à la 3e fenêtre des éliminatoires de la coupe du monde zone Afrique et qualificatives pour l'Afro Basket 2023 ont été exclus ce mardi 5 juillet par la Fédération malienne de basket-ball, à l'issue d'une réunion du bureau. Une décision contestée par des basketteurs qui expriment leur solidarité aux joueurs de la balle au panier radiés.



Décidément, le basket malien ne finit pas de faire parler de lui. Après l'affaire de harcèlement sexuel impliquant plusieurs responsables de cette discipline dont certains sont sous le coup de sanction de la Fédération internationale de basketball (FIBA), c'est au tour de l'affaire de non-paiement de primes des basketteurs.

En effet la semaine dernière, les Aigles basketteurs ont été éliminés des compétitions de la coupe du monde zone Afrique et qualificatives pour l'Afro Basket 2023 après avoir perdu deux matchs par forfait à cause du refus de ceux-ci de jouer.

En refusant de monter sur le plancher pour défendre les couleurs du Mali, ils exigeaient le paiement de leur prime, comme promis par la

Fédération, avant le démarrage de la compétition.

En clair, les joueurs réclameraient trois primes de victoires. Il s'agit des victoires acquises à Monastir en 2021 et deux fois en Angola en 2022. Chaque victoire compte un million de francs CFA, avancent des sources.

Pour ces 6 joueurs qui ont posté une vidéo sur les réseaux sociaux pour s'expliquer et justifier leur décision, il s'agit d'une manifestation pour décrier une pratique ancrée au sein de la Fédération malienne de basket depuis des années et entrave la bonne marche des choses au niveau de ce sport. Une pratique a pour nom le non-paiement et le retard dans le paiement des primes des joueurs.

Après avoir encaissé la situation durant des

années, ces joueurs qui veulent déclencher le combat pour le renouveau et le changement dans leur discipline disent avoir pris la lourde décision de boycotter les matchs.

Ils estiment que la situation a trop duré et que le moment est venu de dire stop.

« On ne fait pas ça pour nous. On le fait aussi pour la jeune génération ? Trop c'est trop. Nous disons que ça suffit », fulminent-ils tout en dénonçant leur condition d'hébergement, d'entraînement.

Face à la situation, la Fédération malienne de basketball estimant que les joueurs sont dans la faute en acceptant la prime de sélection qui équivaut, selon elle, au consentement d'aller jouer a décidé de servir. Ainsi, ce mardi 5 juillet lors d'une réunion de bureau, la Fédération

a exclu les 6 joueurs concernés. Il s'agit d'Ibrahim Djambo (Lorient/France), Ibrahim Sidibé (Orchiche/France), Ibrahim Saounera (Lorient/France), Sadio Doucouré (Provence/France), Drissa Ballo (Andrézieux/France), Oumar Ballo (Arizona/USA) et Mahamadou Kanté (GSP Algérie).

En outre, la fédération demande au ministre en charge des Sports de compenser les frais engagés pour la participation du Mali à cette compétition en les prélevant individuellement sur les primes de ces joueurs. Mais aussi, annonce-t-elle, saisira la FIBA pour d'éventuelles poursuites suite aux désagréments et préjudices causés aux organisateurs de la compétition et à l'image de notre discipline.

Dans la lettre notifiée à chaque joueur, la fédération critique l'approche de ces basketteurs qui est, selon ses responsables, un comportement inadmissible après avoir accepté les conditions de participation, rempli toutes les formalités d'enregistrement auprès de la FIBA et perçu individuellement la prime de sélection pour la compétition.

Pour la Fédération, cet acte inédit est contraire à nos valeurs ancestrales fondées sur l'honneur et la dignité, sur lesquelles est bâti notre comportement sportif ; tout en affirmant qu'aucun motif, soit-il fondé, « ne doit amener un sportif à humilier son pays ».

En dépit de toutes assurances données par le Ministère en charge des sports, à travers le bureau fédéral, la décision de boycott des joueurs renvoie l'image négative du Mali devant la scène internationale, a regretté le bureau fédéral.

Cette décision de radiation de la fédération malienne de basket est très mal accueillie par certains basketteurs nationaux et internationaux, à l'image de Abdoul Karim COULIBALY qui dans un post sur sa page Facebook décide de « s'écarter de la sélection nationale » en solidarité à ces collègues, frappés injustement par les mesures de la Fédération.

Confirmant les propos de ses coéquipiers, dans son message, l'international évoluant aux États-Unis enfonce le clou : « Je tiens à rappeler que les basketteurs et basketteuses ont toujours été méprisés et non respectés par l'État malien. On se sacrifie pour ce beau Maliba jour et nuit, mais jamais on ne nous respecte. On met notre Pays sur le toit de l'Afrique et du monde, mais on n'a rien en retour. La preuve ; je suis à ce jour vice-champion du Monde U19, mais aucune reconnaissance. Même pas un dîner ou déjeuner pour nous féliciter, à plus forte raison nous donner nos primes pour cet exploit réalisé pour la première fois par un pays africain ».

Dans la foulée de la décision de la fédération,

Oumar BALLO, l'un des joueurs sanctionnés a réagi : « La Fédération malienne de basket-ball nous a bannis de la sélection parce qu'on a réclamé nos droits, des primes non payées, des fausses promesses qu'on nous a été données, le manque de respect envers les joueurs, la mauvaise condition des préparations, on veut juste le changement, un nouveau Mali meilleur ».

Indépendamment de sa décision de radiation, il dit informer tout le monde avoir fait un retrait avec l'équipe nationale du Mali, car pour lui, « Il faut savoir quitter la table quand le respect n'est plus servi. »

Par ailleurs, en critiquant la fédération de jouer à la victime, il dit compter sur FIBA de faire enquête et juger. « Tôt ou tard, la vérité triomphera », est-il convaincu.

Au plan national, l'association des basketteurs du Mali qui a exprimé sa solidarité à ces joueurs en allant les accueillir à l'aéroport Modibo KEITA Sénou prévoit de boycotter toutes les compétitions organisées par la fédération malienne de basket-ball.

PAR SIKOU BAH
Source : Info-Matin





Bélier (21 mars - 19 avril)

N'arrivez pas au travail avec votre mauvaise humeur, car cela pourrait interférer dans vos relations (collègues, hiérarchie...). Sortez le drapeau blanc, c'est toujours plus sympa de passer une journée tranquille au bureau plutôt qu'une journée stressante.

Vous n'êtes pas prêt à dépenser des sommes astronomiques, même si c'est pour vous offrir le dernier smartphone à la mode. Vous ne craquerez pas, et si vos proches vous mettent la pression, avant tout vous pensez à la santé de vos finances.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Si vous êtes votre propre patron, vous allez mener vos affaires avec une redoutable efficacité. Sous les bons auspices de Mercure, une ouverture à l'étranger pourra se préciser. Vous estimerez qu'il est temps de trouver de nouveaux clients !

Comme l'ont fait vos parents jadis avec vous, vous tiendrez aujourd'hui le même discours à vos enfants sur l'argent : pas de dettes, le moins possible d'emprunts, voir même pas du tout, pas de découvert et pas de train de vie au-dessus de ses moyens !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Calme plat au bureau aujourd'hui. Vous pouvez mettre au point, avec des collègues, des règles de travail et d'organisation. Rien de folichon. Vous n'avez pas trop envie de communiquer. Vous réfléchissez. Vous pourriez avoir quelques angoisses existentielles qui passeront vite.

Vous voyez les choses en grand et vous avez besoin d'action. Vous cherchez comment augmenter vos revenus quotidiens. Saturne vous aide à construire lentement votre stabilité financière. Ce n'est pas facile, Pluton chamboule tout et vous devez abandonner certaines habitudes.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Objectif gagnant pour la plupart d'entre vous. Vous disposerez d'un capital confiance qui vous fera avancer. Vos initiatives, vos méthodes, vos compétences, tout sera efficace. Jupiter fera grimper votre cote de sympathie auprès de vos collègues.

Vous déchanterez et pas qu'un peu. Cette promesse, vous y croirez, mais elle se dissipera telle une bulle de savon. Vous serez obligé de présenter votre dossier financier à un autre organisme, mais il vous faudra apporter d'autres justificatifs.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous pouvez compter sur des contacts extérieurs, de ce fait professionnellement vous pourriez avoir envie de changer votre fusil d'épaule. Le besoin de vous enlever vers d'autres horizons professionnels se fait de plus en plus présent et pressant.

Vérifiez de près vos disponibilités financières si vous envisagez de dépenser votre argent, n'oubliez pas que de grosses dépenses peuvent plomber votre budget. Faites vos comptes avant de faire des achats. Et puis réfléchissez aux conséquences.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous posséderez une grande faculté d'adaptation. Souple d'esprit, jusqu'à un certain point, vous allez vous révéler davantage patient que dans le cadre de votre vie personnelle. Grâce à vos efforts soutenus, vous vous retrouverez sur la case arrivée.

Fidèle à votre légendaire réputation, votre gestion financière va reposer entièrement sur trois piliers : un pilier de protection astrale, généralement appelé chance, un pilier de prudence et un dernier pilier relié à votre côté calculateur !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La Lune noire dans votre maison 6, pourrait provoquer quelque coupure bien franche dans votre contrat de travail. Il y a un changement qui se profile c'est sûr. Mais Jupiter est là pour vous aider et vous porter chance.

Vous manquez de visibilité quand à vos rentrées ou sorties d'argent. Il y a du secret dans l'air. Vous pourriez essayer de gagner votre vie dans les domaines des sciences occultes. Vous y arriverez en mettant de l'audace et de la passion.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous ne ménagerez pas vos efforts. Si les obstacles au travail et les complications avec des collègues vous occasionneront des moments de lassitude, votre courage restera inébranlable. Vous resterez volontaire et croire en vous, coûte que coûte.

Jupiter vous apportera des éléments nouveaux que vous pourrez ajouter à votre dossier, notamment si vous devrez faire face à un litige financier. En faisant preuve de souplesse, une reprise de contact bénéfique vous permettra de trouver un arrangement.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les planètes ne se gênent pas pour exaucer vos vœux, vous êtes très loin de vous imaginer ce qui va se passer. Du positif, encore du positif, dans le travail vos talents font des miracles. On vous recommande, on vous sollicite, vous avez du succès.

Même si l'envie de dépenser un peu d'argent vous prend subitement, vous ne foncez pas tête baissée. Vous n'êtes pas prêt à jeter vos économies par les fenêtres, vous ne vous précipitez pas, vous êtes réfléchi. Vos comptes sont à jour.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

De vives contrariétés lunaires vont dégrader les relations que vous entretenez avec vos collègues. La Lune sera passablement énervée. Conflits d'égo ou d'intérêts, certains regards seront plus expressifs que certains mots qui véhiculent le mépris.

Face à vos soucis d'argent, vous serez passif, manquez quelque peu de répondant, mais aussi d'efficacité pour vous sortir la tête hors de l'eau... Neptune favorisera le manque de prise avec la réalité, ce qui conduira votre trésorerie au bord du gouffre !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aspirez à plus grand, plus beau, plus libre. Vos besoins d'expression s'expriment à merveille dans ce nouveau projet. Vous cherchez des appuis autour de vous. Vous en trouvez sans mal. Soyez vigilant quand même. Neptune vous brouille la réalité.

Votre augmentation est enfin effective. Elle va arriver ce mois-ci. Depuis le temps que vous l'attendiez ! Vous pouvez enfin vous programmer un petit week-end sympa. Vous rêvez d'évasion et de farniente, loin de la grisaille d'octobre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Mars vous donnera de l'assurance sans pour autant présumer de vos chances de succès. Vous ferez le job en retroussant vos manches, sans stresser. Vous aurez l'intuition qu'un changement se préparera dont vous pourrez tirer avantage pour votre carrière.

Les démarches entreprises par le passé produiront leurs effets. Elles vous permettront d'appréhender l'avenir avec moins d'angoisses et vous laisseront le temps de trouver des solutions si votre situation financière ou administrative est compliquée.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23